

Eidg. Departement des Innern (EDI)

20.12.2002 - 07:57 Uhr

EDI: Prix Carl-Bertelsmann 2000 affecté aux projets de santé en faveur des migrants

(ots) - Communiqué Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a décidé d'affecter à des projets de santé en faveur des migrants la somme d'argent du Prix Carl-Bertelsmann qui a été décerné à la Suisse en automne 2000 pour les éléments progressistes de la loi sur l'assurance-maladie.

En septembre 2000, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss s'est vue remettre - au nom de tous ceux qui ont oeuvré à la réforme de l'assurance-maladie - le Prix Carl-Bertelsmann 2000 à Gütersloh/Allemagne. Le jury a distingué la LAMal pour sa façon exemplaire d'intégrer des éléments d'économie de marché dans le modèle d'un système de santé solidaire.

Le DFI a décidé d'utiliser le prix d'un montant de quelque 130 000 francs pour soutenir des projets de santé dans le domaine de la migration. La protection dont bénéficient les migrantes et les migrants ne leur garantit pas nécessairement l'accès aux prestations de santé. L'objectif est dès lors de soutenir financièrement différents projets de promotion de la santé, en particulier ceux qui sont facilement accessibles aux migrantes et aux migrants et améliorent leurs capacités de se prendre en charge. Une meilleure information est synonyme de meilleures connaissances et peut donc faciliter l'accès aux offres de notre système de santé.

L'argent doit être investi dans des projets novateurs qui seront mis en oeuvre dans le cadre d'un projet de plus grande envergure s'inscrivant dans la stratégie globale de la Confédération "Migration et santé 2002-2006". Les demandes de contributions au titre du Prix Bertelsmann seront examinées et évaluées par l'Office fédéral de la santé publique.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements:
Office fédéral de la santé publique, Médias et communication, tél.
031 322 95 05
- 2 -

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100458926> abgerufen werden.